COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 28 mars 2018

PROCES VERBAL

L'an deux mil dix-huit, le **vingt-huit mars,** le Conseil municipal de la commune **d'EXCIDEUIL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mme SEDAN Annie, Maire,**

PRESENTS: M. BUFFAT, Mme BOUKHALO, Mme COURNU, Mme DENYS M.VAUGRENARD, Mme PEYTOUR, M LE GOANVIC, M. NAUD,M. BOSSAVY, M. TICHET, Mme HOTTIAUX.

ABSENTS : Mme CHAUMONT, M. MAGNOU, Mme LACOSTE

PROCURATIONS : Mme CHAUMONT à Mme PEYTOUR

SECRETAIRE DE SÉANCE: M.NAUD

Adoption du précédent compte rendu du Conseil Municipal en date du 28 février 2018.

Enfant oubliée dans le car scolaire :

Madame le maire informe que suite à ce regrettable incident, une réunion a eu lieu avec les maires d'Excideuil et de Saint-Médard-d'Excideuil, le transporteur, des représentants du Conseil régional (transports scolaires), des représentants de la gendarmerie et l'Inspectrice de circonscription. Les textes en vigueur ne prévoient pas d'obligation d'un accompagnateur dans les bus scolaires mais ça risque de le devenir. A compter de la rentrée de septembre prochain des accompagnateurs seront présents dans chacun les bus RPI Excideuil-Saint Médard.

RYTHME SCOLAIRE – ANNEE 2018/2019

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Les parents d'élèves ont été consultés et les conseils d'école ont donné un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Pour le retour à la semaine de 4 jours, 9 voix pour, 3 voix contre et une abstention.

DEMANDE DE SUBVENTION FEC

Une subvention peut être demandée auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Programme du Fonds d'Equipement des Communes afin de financer l'acquisition d'un équipement numérique pour l'école élémentaire.

Un devis comprenant 16 ordinateurs type « micro tour » pour un montant de 11 325.06 € a été établi par la société PSI.

Adoption à l'unanimité

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 28 mars 2018

PROCES VERBAL

CONVENTION ENFOUISSEMENT LIGNE HAUTE TENSION

Dans le prolongement des travaux d'enfouissement de ligne haute tension dans la Prairie et Chaussières sud il y a lieu de signer une convention de mise à disposition d'une parcelle entre ENEDIS et la commune afin d'installer une armoire de coupure.

Adoption à l'unanimité.

TARIF PISCINE

Les tarifs appliqués à la piscine n'ont pas été revalorisés depuis 2013 et ont été simplifiés :

PISCINE	
Bain adulte	3.00 €
Bain enfant	2.00 €
Colonies	1,50 €
Abonnement adulte 10 entrées	27.00 €
Abonnement enfant 10 entrées	18.00 €
BOISSONS	
Perrier	1,60 €
Orangina	1,60 €
Pepsi cola	1.60 €
Oasis	1.60 €
Nestea	1.60 €
GLACES	
Cône	1.20 €
Bâtonnet	1.00 €
Bâtonnet magnum	1.90 €
Glace « sujet »	2.50 €
BONBONS	
Sachets de 10 unités	0.70 €
Barres chocolatées	0,90 €

Adoption à l'unanimité.

CONTRATS SAISONNIERS

Il est nécessaire comme chaque année de recruter du personnel saisonnier afin d'assurer des missions temporaires durant la période estivale à savoir :

. 1 maître-nageur du 1er juin au 31 aout 2018
- 1 agent contractuel pour le mois de juin 2018
- 1 agent contractuel pour le mois de juillet 2018
- 1 agent contractuel pour le mois d'août 2018

Adoption à l'unanimité.

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 28 mars 2018

PROCES VERBAL

REMPLACEMENT FOYERS 180 ET 181RUE DE LA REPUBLIQUE

Il est nécessaire de changer 2 réverbères pour un montant de 1 377.48 € TTC. Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 50% du montant HT.

Adoption à l'unanimité.

CONVENTION MISE A DISPOSITION TERRAIN

La finale nationale du trophée d'agility par équipe aura lieu les 11 et 12 août 2018 à Excideuil sur les terrains de sport.

Une convention doit être signée entre la société centrale canine et la commune.

Madame HOTTIAUX déplore que 2 manifestations soient programmées en même temps sur la commune.

M. Naud s'interroge de la façon dont les pelouses vont être protégées des déjections canines inévitables, sachant que les équipements seront utilisés peu de temps après.

Adoption à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Un spectacle intitulé « Dans la loge de Cyrano » sera présenté le 21 juillet 2017 devant le Castelet. Entrée 5 €. L'association AVCR finance les affiches et flyers.

- Le village éphémère d'artisans a présenté son budget. La commune propose de prendre en charge les ouvertures de compteur eau et électricité des 4 boutiques ainsi qu'une banderole.

- Yannick GUÉDEC devait parler aux élus d'un projet de travail commun entre les élèves de l'école de musique et les Joyeux Thibériens. Ce projet est en mis en attente..

- Une réunion informelle des conseillers municipaux pour décider de l'extension du réseau gaz étaient prévue. Elle ne sera pas nécessaire, le projet est abandonné par FINAGAZ.

- Messieurs BUFFAT et VAUGRENARD ont assisté à la soutenance du DUT des élèves qui ont travaillé sur le projet « Cité de petit caractère ». Madame SEDAN suggère qu'elles présentent leur travail au conseil municipal.

- L'allée Simone VEIL sera inaugurée le 3 mai 2018 en présence de l'inspecteur d'académie et de Mme la Préfète.

- L'assemblée générale de la protection civile de la Dordogne aura lieu le 7 avril à la mairie.

- Un référant de quartier regrette de s'être fait insulter par un responsable de la section rugby de la cité scolaire et déplore que les élèves filles soient livrées à elles-

mêmes pour la gestion des vestiaires. Une nouvelle fois se pose la question de ce qui peut être fait par la cité scolaire pour l'entretien des vestiaires.

- La nuit du cinéma fantastique a remporté un vif succès ; 340 entrées.

- M. BOSSAVY demande si le monument aux morts va être déplacé et pose la question de sa nécessité. Réponse est faite que ce déplacement est déjà acté depuis un moment et les différents corps concernés (gendarmerie, Sapeurs-pompiers, anciens combattants, …) sont satisfaits de cette décision. M. Bossavy rétorque que des personnes sont opposées à ce déplacement ; il est rappelé qu'elles ne se sont pas fait connaitre à ce jour.

- La séance est levée à 20 h 40

.